

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 12 • Numéro 11 • Le 2 décembre 2021

Conseils pour cesser la prise d'antidépresseurs de façon sécuritaire

Une fois que vous et votre médecin traitant avez décidé de mettre fin à votre prise d'antidépresseurs, ils ne doivent pas faire l'objet d'un arrêt brusque, mais plutôt d'une diminution progressive de la dose. Ce processus est conçu pour prévenir les effets secondaires indésirables que l'on appelle les effets de sevrage. Il s'agit, par exemple, de maux de tête, de nausée, de troubles du sommeil, de symptômes semblables à ceux de la grippe et de douleurs musculaires. Cesser trop rapidement des antidépresseurs peut aussi provoquer une rechute, faisant ressurgir les symptômes d'anxiété ou de dépression.

Médicamentssecuritaires.ca a reçu le rapport d'une personne en proie aux tremblements et à une transpiration abondante, entre autres symptômes. Cette personne s'est adressée à son pharmacien, lui disant qu'elle venait de cesser de prendre ses antidépresseurs quelques jours auparavant, sans plan pour réduire progressivement la dose. Le pharmacien a compris que cette personne éprouvait les symptômes de sevrage.

Médicamentssecuritaires.ca émet les recommandations suivantes aux personnes qui s'apprêtent à cesser de prendre un antidépresseur afin qu'elles le fassent de façon sécuritaire :

- Consultez votre professionnel de la santé quand vous vous sentez prêt.e à cesser de prendre des antidépresseurs. Ce moment advient différemment pour chacun.
- Travaillez avec votre équipe de soins de santé pour élaborer un plan médicamenteux structuré sur plusieurs semaines ou mois pour cesser de prendre vos antidépresseurs. Les effets de sevrage et les risques de rechute peuvent être évités ou réduits avec un soutien adéquat avant, pendant, et après l'arrêt de votre médication.
- Demandez à votre pharmacien des suggestions (p. ex. l'usage d'un calendrier) pour vous aider à suivre le plan élaboré pour cesser la prise de vos antidépresseurs.
- Demandez à votre médecin traitant ou à votre pharmacien quels sont les effets de sevrage ou les symptômes de rechute à surveiller. Votre plan pourrait devoir être modifié si vous éprouvez certains de ces effets.



Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

Bulletin: www.medicamentssecuritaires.ca – **Signaler une erreur:** www.erreurmed.ca

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2021. Tous droits réservés.